

Je soussigné, Docteur.....

certifie, après examen, que :

M, Mme, Melle prénommé(e).....

- ✓ a satisfait à un examen général clinique normal,
- ✓ présente un appareil locomoteur compatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- ✓ a une absence de trouble objectif et subjectif de l'équilibre,
- ✓ a une acuité auditive normale avec ou sans correction,
- ✓ a une acuité visuelle normale avec ou sans correction,
- ✓ une perception optimale de la totalité des couleurs,
- ✓ n'a pas d'antécédent asthmatique incompatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- ✓ n'a pas d'affection clinique évolutive connue à ce jour

Pour les personnes de plus de 45 ans souhaitant se présenter à la formation SSIAP 1 ou SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

L'examen médical indique que cette personne doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- ✓ cours théoriques de plusieurs heures,
- ✓ exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel,
- ✓ manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés,
- ✓ se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur,
- ✓ effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ,
- ✓ monter sur une échelle (maximum 2 mètres),
- ✓ effectuer les gestes de premiers secours à personnes,
- ✓ évacuer d'urgence une victime potentielle,
- ✓ percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme,
- ✓ s'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio.

Observations :

En conséquence, les conditions d'aptitude physique de cette personne la rendent **APTE/INAPTE**⁽⁵⁾ à l'accès à la formation pour tenir un emploi au sein des services de sécurité incendie des ERP⁽²⁾ et des IGH⁽³⁾, emploi décrit dans l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux SSIAP⁽⁴⁾.

Fait à

Le

SIGNATURE DU MEDECIN ET CACHET

(1) : Ce document est à joindre obligatoirement lors de l'arrivée en stage

(2) : Etablissement Recevant du Public

(3) : Immeubles de Grande Hauteur (supérieur à 28 mètres, très souvent supérieur à 50 mètres)

(4) : Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

(5) : Rayer la mention inutile

IESC FORMATION

Membre fondateur de UNAFOS

www.iesc.fr - iesc@iesc.fr

LORRAINE – Siège social : 35 bis rue Georges Wodli – BP 30013 – 57302 HAGONDANGE CEDEX

Tél : 03.87.70.32.10 – Fax : 03.87.70.24.92

Etablissements secondaires : SAVERNE (67) ROUFFACH (68) BAR-LE-DUC (55) MAROLLES (51)